

Assemblée Générale & Conseil d'Administration

Pavillon de l'architecture
Mardi 12 Mars 2024 à 18h

COMPTE RENDU

Les personnes présentes :

Mesdames :

BENTAYOU Mélanie, BUENO Nadine, CORRALES Marie, DUBEDOUT Lucie, GOMY Mélanie, IRALDE Jacky, MAURY Florence, MORAIS Sophia, PIQUENARD Françoise, RICHON Camille, ROUBERTOU Marie-Claude, SIBERS-QUENTIN Estelle, TARDIEU Séverine, TORREJON Nathalie, VIARD Maëlle

Messieurs :

APHECEIX David, BARRES Renaud, CANET Paul, CAPERAN Michel, CONTRUCCI Robert, COUFFY Michel, DE GUILLEBON Benoît, DUCARRE Vincent, GASNIER Thibault, GRAND Pierre, GUILBERT Eric, HAMELIN Pierre, MARSAN Pierre, PIGNAT Jacques, SIMON Kévyn, VAISSE Michel, VALERO Philippe

Les personnes excusées :

ACKIN Patricia, BAYROU François, BONIFACE Carole, CAMBORDE Julien, CONDUCHÉ Cécile, DUPRAT-NIETO Marion, PACHEBAT Agnès, PIQUENARD Françoise, RAMANOEL Michelle, ROBBANA Ihmed, ROGIER Yann, VARILLON Isabelle

L'Assemblée Générale du Pavillon de l'Architecture s'est tenue le **mardi 12 mars 2024** sous la présidence de Mélanie Gomy et Marie Corrales, coprésidentes, qui ouvrent la séance à 18h30.

Elles remercient les personnes présentes et rappellent l'ordre du jour :

- Introduction
- Bilan financier et approbation des comptes 2023
- Rapport moral/Bilan 2023
- Budget prévisionnel 2024
- Présentation du pré - programme 2024
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses/Echanges

1/ Introduction

Introduction par Mélanie Gomy et Marie Corrales :

- Présentation Mme Maëlle Viard, remplaçante de Mme Nadine Bueno
- Remerciements à Mme Nadine Bueno pour tout ce qu'elle a apporté au Pavillon de l'Architecture ♥

2/ Rapport financier / Approbation des comptes 2023

Présentation du Rapport financier par Ludovic GRONDIN, expert-comptable

Le bureau du Pavillon a fait appel aux services d'un cabinet comptable, KPMG, afin de vérifier les comptes de l'association. Présentation du bilan financier 2023 et prévisionnel 2024 par Ludovic Grondin, comptable au cabinet KPMG, résultat négatif :

Adhérents	12 154 €
Adhérents institutionnels	3 300 €
Partenaires	16 620 €
Résultats	- 901 €

Le déficit de – 901€ en 2023 est principalement dû au montant des dotations pour amortissements (870€), en dehors de cela le résultat est pratiquement à l'équilibre (-31€).

À noter une forte augmentation du montant des adhésions (partenaires et adhérents) de l'ordre de 34% (8 055€) et une légère baisse -6% du montant des subventions.

Les dépenses sont stables, hormis les charges relatives au local du Pavillon qui sont, à partir de 2023, à charge de l'association.

Questions

Une subvention FDVA a été obtenue en 2023 pour un montant de 4 000€. Elle concernait la manifestation autour des Eaux Bonnes.

Prévisionnel 2024 :

Le prévisionnel 2024 est bâti sur la même base que le budget 2023 en ce qui concerne le montant des adhésions et des subventions, cependant quelques précisions sont apportées :

- Le montant de la subvention de l'Ordre des Architectes est abaissé à 9 000€. Le montant supplémentaire alloué en 2023 concernait le festival ANA à Limoges.
- Le montant de la masse salariale est abaissé du fait de la durée de travail de 21h/semaine de Mme Maëlle Viard contre le contrat à temps plein de Mme Nadine Bueno
- Les demandes de subventions auprès de la DRAC se font, à partir de 2024, sur la base de projets envisagés par l'association. Les charges du prévisionnel sont donc réparties sur les trois projets, le prévisionnel présenté est donc un prévisionnel par projets.

Présentation des projets envisagés :

- Mois de l'Architecture 2024 sur le thème « Périphéries »
- Cycle « Vivre en ruralité / ruralité heureuse »
- Cycle « Territoires fragiles face aux changements climatiques : risques, ressources et possibles »

Un quatrième projet viendra compléter les projets du Pavillon, il s'agit d'un projet commun aux quatre maisons de l'Architecture de Nouvelle Aquitaine. Celui-ci fera l'objet d'une demande de subventions spécifique.

Questions / Propositions

Ce nouveau budget établi par projet nécessite une certaine rigueur comptable car il sera nécessaire d'affecter chaque dépense par projets. Il apparaît une possible difficulté quant à l'affectation de certaines dépenses liées aux frais de fonctionnement de l'association (salaires etc.)

L'onglet « Formation » sera à remobiliser afin de renforcer les adhésions des architectes et assurer de nouvelles recettes à l'association.

Le Bilan est approuvé à l'unanimité
Le Budget est approuvé à l'unanimité.
Le comptable est libéré.

3/ Présentation du Rapport moral et d'activité par Mélanie Gomy et Marie Corrales coprésidentes

Pour découvrir le détail des rendez-vous de l'année 2023 et les partenaires qui nous ont accompagnés, le rapport d'activité se trouve sur le lien suivant : [Rapport d'activités 2023](#)

Parmi les événements marquants de l'année 2023 :

- Temps fort du mois de l'Architecture 2023, les deux journées organisées aux Eaux Bonnes ont connu un grand succès auprès du public et ont eu de nombreuses répercussions dans la presse, mettant en lumière l'association.
- L'exposition « Métamorphoses » portée et présentée par le Pavillon a permis de mettre en avant le travail de nombreux architectes et a eu des échos auprès d'élus locaux et régionaux.

- Le voyage à San Sebastian le 30 septembre
- La conférence de clôture de Simon Teyssou

4/ Préprogramme 2024

Projection du PowerPoint et présentation des actions à venir par l'équipe du Pavillon.

L'année 2024 sera une année de transition pour le Pavillon du fait du départ à la retraite de Mme Nadine Bueno et de l'arrivée de Mme Maëlle Viard.

Afin de mobiliser les membres de l'association, des groupes de travail ont été créés afin d'aborder collectivement les problématiques envisagées, programmation à venir rapidement.

Parmi les évènements à venir :

- 15 Mars : Formation Jury de Concours en partenariat avec Maj
- 17 Mars : Projection du film « Portraits Fantômes » en partenariat avec le cinéma Le Méliès
- 20 Mars : Diffusion sur France Culture de l'émission LSD consacrée à la station thermale des Eaux Bonnes.
- 05 Avril : Visite et présentation de concours à BANCA dans le cycle « Vivre en ruralité, ruralité heureuse » en partenariat avec la commune de Banca, la communauté d'agglomération Pays Basque, l'Office 64 de l'habitat, Habitat Sud Atlantique et l'interprofession Fibois Nouvelle Aquitaine.
- 7 Mai : Table ronde et visite de chantier OSTAVALS, centre d'évocation des paysages à Ostabat en partenariat avec la Commune d'Ostabat-Asme, ONF, Communauté d'Agglomération Pays Basque, URCOFOR NA et financé avec l'aide du programme européen LEADER.

Remarques / Questions/ Propositions

Nécessité de valoriser les heures consacrées par les bénévoles à l'association, tant d'un point de vue budget dans le prévisionnel que d'un point de vue valorisation de l'implication des membres auprès des partenaires.

Information sur la tenue du congrès de l'université d'été des Urbanistes à Pau, le 28 et 28 août.

5/ Remerciements

Sont remerciés :

- Les partenaires techniques,
- Les partenaires institutionnels : Ministère de la culture et la DRAC Nouvelle Aquitaine, l'Ordre des Architectes, le Réseau des Maisons de l'Architecture, les bailleurs (Pau Béarn Habitat, Le Col),
- Les partenaires d'actions et de manifestations : La Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, La Communauté d'Agglomération Pays Basque, la Ville de Pau, la Ville de Bayonne, le Conseil Départemental 64, le CAUE 64, l'Audap, Destination Patrimoine, Fibois 64, Ecocène, le Cinéma Le Méliès, Le Réseau des Médiathèques de la Communauté D'Agglomération Pau-Béarn, le Château de Pau, le STAP 64, la Fédération Française du Paysage, UNGE, Maj, Missions Ville d'art et d'histoire de Pau et de Bayonne, etc
- Les partenaires industriels
- Les adhérents

- Le bureau restreint et élargi au C-A
- La directrice, Mme Nadine Bueno
- Elliot Creusot qui termine son service civique ainsi que les stagiaires qui ont œuvré à l'association

Nous souhaitons développer ces relations afin de perpétuer la mission de valorisation et de sensibilisation du cadre de vie du Pavillon.

6/ Renouveaulement du Conseil d'Administration

Mélanie Gomy et Marie Corrales rappellent le règlement en place pour l'élection du Conseil d'Administration et son renouvellement :

Extrait des statuts / Article 7- Administration

« L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres titulaires maximum élus au scrutin secret, pour 3 années, par l'Assemblée Générale, dont au moins 1 membre de l'Ordre Régional des Architectes. Les membres sont rééligibles. Le conseil d'administration étant renouvelé chaque année au tiers »

Élections

Membres du C-A sortants (tous souhaitent maintenir leur présence) :

- Marie CORRALES
- Mélanie BENTAYOU
- Nathalie TORREJON
- Camille MAURY
- Julien CAMBORDE

Membres du C-A sortants réélus en A-G :

- Marie CORRALES
- Mélanie BENTAYOU
- Nathalie TORREJON
- Camille MAURY
- Julien CAMBORDE

Membres du C-A démissionnaires :

- Paul CANET
- Marie-Claude ROUBERTOU-TRAVADE

Membres du C-A entrants :

- Véronique ESTAVOYER

Composition du nouveau Conseil d'administration élus en A-G :

- Mélanie GOMY, Architecte
- Marie CORRALES-VIGNES, Architecte
- Mélanie BENTAYOU, Architecte
- Séverine TARDIEU, Architecte
- Camille MAURY, Architecte
- Michel COUFFY, Architecte
- Nathalie TORREJON, Architecte
- Carole BONIFACE, Paysagiste
- Julien CAMBORDE, Architecte
- David APHECEIX, Architecte
- Vincent DUCARRE, Architecte
- Camille MILOU, Architecte
- Lucie DUBEDOUT- VILCHES, Architecte
- Raphael FOURQUEMIN, Architecte
- Véronique ESTAVOYER, Architecte

Soit 15 membres.

Liste des membres du bureau élus par le C-A

- Co-Présidentes : Mélanie GOMY, Architecte & Mélanie BENTAYOU, Architecte
- Secrétaire : Véronique ESTAVOYER , Architecte
- Trésorière : Séverine TARDIEU, Architecte
- Vice-Président Béarn : David APHECEIX, Architecte
- Vice-Présidente Pays – Basque : Marie CORRALES-VIGNES Architecte
- Vice-Présidente Hautes – Pyrénées : Nathalie TORREJON, Architecte
- Vice-Président Landes : Michel COUFFY, Architecte

Élection des membres du C-A ayant autorisation d'accès aux comptes bancaires de l'association et autorisation d'utilisation des moyens de paiement associés

- Co-Présidentes : Mélanie GOMY, Architecte & Mélanie BENTAYOU, Architecte
- Trésorière : Séverine TARDIEU, Architecte
- Vice-Présidente Pays – Basque : Marie CORRALES-VIGNES Architecte

Clôture de la séance.

Co-Présidente Mélanie Gomy



Co-Présidente Marie Corrales

